



## Bilan de compétences

### Objectifs du bilan de compétences

- Analyser de façon approfondie **ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et motivations**
- Définir **son projet professionnel** et, le cas échéant, **un projet de formation**, avec réalisme
- **Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation** pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

### Modalités du bilan Parcours & Potentiel

- Un entretien individuel préalable sans engagement, avec le consultant qui vous accompagnera tout au long du bilan
- 15 heures de face à face, sur une période de 8 à 16 semaines ?.
- Des entretiens individuels intercalés avec des séances de travail personnel (min 9 heures)
- La possibilité de réaliser le bilan pendant ou en dehors du temps de travail en présentiel ou distanciel ou mixte
- Un entretien de suivi de réalisation et – si nécessaire - de réajustement de la mise en œuvre du projet (dans les 6 mois)
- Le Bilan peut démarrer entre 15 jours et 1 mois après l'accord
- Pour toute situation de handicap, des solutions vous seront proposées.

### Déroulement de la prestation

#### 1. La phase préalable

- Information sur le bilan de compétences (cadre légal, méthodologie, déontologie)
- Analyse et clarification des besoins du bénéficiaire
- Vérification de la pertinence de la démarche bilan au regard de la situation présentée

#### 2. La phase d'investigation :

Mieux se connaître :

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Identification des compétences acquises
- Exploration des traits de personnalité ( MBTI ou DISC)
- Identification des motivations et des intérêts professionnels et personnels.

Faire émerger des pistes d'évolution possible :

- Mise en évidence des critères de choix professionnels
- Mise en lien des compétences et motivations
- Clarification des changements souhaités
- Identification d'une ou plusieurs pistes professionnelles

Etudier la faisabilité du projet

- Mise en place d'une stratégie d'enquête
- Exploration des pistes d'évolution professionnelles identifiées
- Clarification des éventuels besoins de formation
- Définition des moyens de mise en œuvre du projet

#### 3. La phase de conclusion :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la mise en œuvre du projet
- Validation et remise en main propre du document de synthèse

